



**Pour diffusion immédiate**  
**Juin 2009**

## **Baisse des taxes sur le tabac : L'AQDA / ACDA se base sur un sondage biaisé et dirigé**

**Montréal, Juin 2009** — En réaction à la plus récente campagne des **associations québécoise et canadienne des dépanneurs en alimentation (AQDA / ACDA)**, qui vise une importante baisse des taxes sur les produits du tabac, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** a préparé [une réplique](#)<sup>1</sup>. Cette réplique énumère les raisons pour lesquelles les organismes de santé du Québec qui interviennent dans le dossier du tabac dénoncent le sondage et l'argumentation utilisés par l'**AQDA / ACDA**.

En fait, selon **Louis Gauvin, porte-parole de la Coalition** : « *Pendant les 13 ans que nous avons travaillé sur le dossier du tabac, nous n'avons jamais vu un 'sondage' aussi biaisé et dirigé, ni une 'interprétation' aussi illogique et malhonnête. C'est à croire que l'AQDA / ACDA est tellement en manque de données pour appuyer ses arguments, qu'elle a décidé d'en inventer elle-même. Le sondage de l'AQDA / ACDA est évidemment conçu pour obtenir des résultats fixés d'avance. Son 'interprétation' tire des conclusions en l'absence de toute logique ou de rigueur scientifique.*

L'**AQDA / ACDA** et d'autres associations de détaillants québécois proches de l'industrie du tabac ont toujours été d'ardents défenseurs de leurs intérêts économiques vis-à-vis la vente du tabac, avec peu ou pas de considération pour la santé publique. « *Faut-il rappeler que la baisse des taxes sur le tabac au milieu des années 1990 avait eu un impact très important sur l'augmentation du tabagisme?* » demande **monsieur Gauvin**. « *La plus récente campagne de l'AQDA / ACDA illustre à quel point cet organisme utilise des plaidoyers trompeurs et de faux arguments pour protéger ses propres intérêts.* »

La **Coalition** réitère son opposition vigoureuse à la baisse des taxes sur le tabac. Elle rappelle que la solution au problème n'est pas une réduction des taxes, mais des contrôles visant les sources de la contrebande, soit toutes les activités criminelles liées à la fabrication, la distribution et la vente de cigarettes illégales. Comme l'a dit la **Banque Mondiale** : « *Si la contrebande constitue indéniablement un problème sérieux, [...] ce n'est pas en réduisant les taxes ni en renonçant à les augmenter qu'il convient de réagir, mais en réprimant la criminalité* ». <sup>2</sup>

- 30 -

Informations supplémentaires :

- **Louis Gauvin**, Coalition québécoise pour le contrôle du tabac : 514 598-5533
- **Flory Doucas**, Bureau du Québec des Médecins pour un Canada sans fumée : 514 515-6780
- **François Damphousse**, Bureau du Québec de l'Association pour les droits de non-fumeurs 514 843-3250
- **Rob Cunningham**, Société canadienne du cancer : 613 565-2522 poste 305

<sup>1</sup> [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2009/DOCU\\_09\\_06\\_08\\_Critique\\_Sondage\\_AQCA.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2009/DOCU_09_06_08_Critique_Sondage_AQCA.pdf)

<sup>2</sup> Prahbat, J. et Chaloupka, F.J., « Curbing the epidemic: governments and the economics of tobacco control », Banque mondiale, Washington, 1999 - <http://go.worldbank.org/N4BBVYY9V0>.